

## Procédure d'admission 2024/2025 au diplôme d'ergothérapeute pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme pour une rentrée en septembre 2025

### CADRE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses

#### Art. 1 :

Peuvent être admis en première année de formation aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme.

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

### NOMBRE D'ETUDIANTS ADMIS PAR ANNEE UNIVERSITAIRE

Le nombre d'étudiants relevant des dispenses pouvant être admis à l'ILFOMER est de **28**.

### DEPOT DES CANDIDATURES

Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses

#### Art. 2 :

L'inscription des candidats est précédée de la procédure nationale de préinscription (**PARCOURSUP**) prévue aux articles L. 612-3 et L. 612-3-2 du code de l'éducation et organisée selon les dispositions du chapitre II du titre Ier du livre VI du code de l'éducation.

Le bénéfice du classement n'est valable que pour l'année 2025/2026.

### CALENDRIER DE GESTION

Cf. calendrier PARCOURSUP 2025.

### FRAIS DE SCOLARITE ET DE GESTION

Procédure admission tit bac ou équiv	<u>Concepteurs/Rédacteurs</u> S Cubaut	<u>Destinataires</u> Public	<u>Version</u> 11 09 23	<u>Mise à jour :</u>	1
---	---	--------------------------------	----------------------------	----------------------	---

Les frais de scolarité et de gestion, pour la formation initiale s'élèvent à 1565 € / an en 2024/2025 (attention, le montant des frais est susceptible d'être modifiés pour l'année 2025/2026 et suivantes).

Les frais de scolarité et de gestion, pour la formation professionnelle s'élèvent à 6275 € / an en 2024/2025 (attention, le montant des frais est susceptible d'être modifiés pour l'année 2025/2026 et suivantes).

## CONTACT

ILFOMER : 39F Rue Camille Guérin, 87036 Limoges Cedex

Téléphone : 05.87.08.08.74,

Email : [ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr](mailto:ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr),

Site internet : <http://www.unilim.fr/ilfomer>

Procédure admission tit bac ou équiv	<u>Concepteurs/Rédacteurs</u> S Cubaut	<u>Destinataires</u> Public	<u>Version</u> 11 09 23	<u>Mise à jour :</u>	2
---	---	--------------------------------	----------------------------	----------------------	---